

Communiqué de presse

Le 9 juillet 2018

Mort d'un homme de 22 ans à Nantes : des modes d'intervention de la police en question

Mardi 3 juillet au soir, dans le quartier du Breil-Malville, à Nantes, Aboubakar Fofana, 22 ans a été tué par un policier d'une balle dans la carotide lors d'un contrôle de véhicule effectué par six CRS. Depuis, la colère des jeunes a éclaté, des équipements publics, des commerces et des voitures ont été incendiés dans plusieurs quartiers de l'agglomération. Une marche blanche a permis aux habitants de rendre hommage dans le calme, au jeune Aboubakar et à sa famille ; la section de Nantes et du pays nantais de la LdH s'y est associée. Cet évènement revêt un caractère exceptionnel, comparable à celui qui avait mis le feu aux quartiers dits « difficiles » en 2005.

Comme trop souvent en pareil cas, les premières déclarations des autorités ont mis en avant la présomption de délinquance pour la victime et la possible légitime défense pour le policier, attisant ainsi la colère des proches, persuadés qu'il s'agissait d'une bavure policière. Une enquête a été confiée à l'IGPN, mais, si les circonstances précises restent à établir, lors de sa garde à vue le policier est revenu sur ses premières affirmations pour déclarer avoir tiré par accident. Il a été mis en examen et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Cet évènement éclaire de façon tragique une situation qui tend à être ordinairement occultée, celle des rapports conflictuels entre la police et la population, en particulier les jeunes des quartiers populaires. Comme l'a exprimé dans la presse une mère de famille du quartier, la multiplication des contrôles d'identité est l'un des facteurs de cette tension : « *ce n'est pas normal que les jeunes se fassent contrôler comme des chiens, mon fils subit ça régulièrement..* ». Ces contrôles, dont de nombreuses enquêtes ont pu établir qu'ils étaient souvent « au faciès », est l'un des éléments de cet affrontement permanent qui signe la faillite d'un mode d'intervention policière, souvent plaqué de l'extérieur (les CRS qui sont intervenus faisaient partie d'une compagnie de Bergerac, tout le contraire d'une police de proximité). Par ailleurs, il est difficile de ne pas mettre en rapport ce tir mortel avec le constat de la hausse de 54 % entre 2016 et 2017 de l'usage des armes à feu par les policiers, constat réalisé par l'IGPN dans un rapport paru le 26 juin.

Nul doute qu'il faille relier ces tensions à la situation de nombreux jeunes, fortement touchés par le chômage, notamment du fait des discriminations à l'embauche. Ces jeunes tendent à rester enfermés dans leur quartier et se trouvent pris dans des processus de mise à l'écart qui se traduisent par un « repli sur soi ». Les dégradations

qui ont essentiellement touché les équipements des quartiers où ils vivent et portent préjudice à tous les habitants sont pour partie l'expression de leur rejet d'un système qui les exclut.

La Ligue des droits de l'Homme demande que l'enquête judiciaire fasse au plus vite toute la lumière sur ce qui s'est passé, détermine les circonstances exactes qui ont conduit à la mort de cet homme et, s'il y a lieu, conduise à des poursuites. Elle appelle à l'écoute et à l'apaisement. Elle appelle à ne pas banaliser un tel événement au prétexte de la lutte contre la délinquance mais à réorienter et adapter les modes d'intervention de la police. Elle appelle enfin à des politiques ambitieuses de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits.